

JOURNÉE PROFESSIONNELLE

vendredi 22 mars 2024

*Rencontre ANÉAT-APPÉA-ANdÉA : Quels outils pour
une structuration de la filière d'enseignement
des arts plastiques et visuels ?*

&

Élèves en troubles : Interventions – témoignages - débats

[Écoles municipales artistiques – Vitry-sur-Seine]



En partenariat avec



ANÉAT

Association Nationale des
Écoles d'Art Territoriales
de pratiques amateurs

Introduction

Fatmata Konaté, adjointe au maire, déléguée à la culture, la communication et la participation citoyenne, Ville de Vitry-sur-Seine ouvre la séance.

Elle rappelle combien la ville de Vitry-sur-Seine, « ville-monde », est attachée à la culture et à la création, axe majeur des politiques publiques. La culture prend place dans la vie des habitants et constitue un appel au bien-être et à l'émancipation de toutes et de tous. Comme toutes les villes, Vitry-sur-Seine rencontre des difficultés liées à la baisse de la dotation de l'État et à la hausse des coûts, mais il a été décidé de préserver la culture. La Ville est heureuse d'accueillir cette journée consacrée aux enseignements d'arts plastiques.

Ulrika Byttner, coprésidente de l'ANdÉA, **Élisabeth Milon**, coprésidente de l'ANÉAT, et **Stephen Tournon**, coprésident de l'APPÉA, se félicitent de l'organisation commune de cette rencontre. Largement ouverte au débat, celle-ci met en avant des problématiques partagées propres à la filière d'enseignement artistique dont chaque association représente un segment. Le CNFPT est remercié pour son partenariat avec l'ANÉAT qui permet à cette journée d'être validée comme formation professionnelle. La représentation dans l'assistance du ministère de la Culture est saluée.

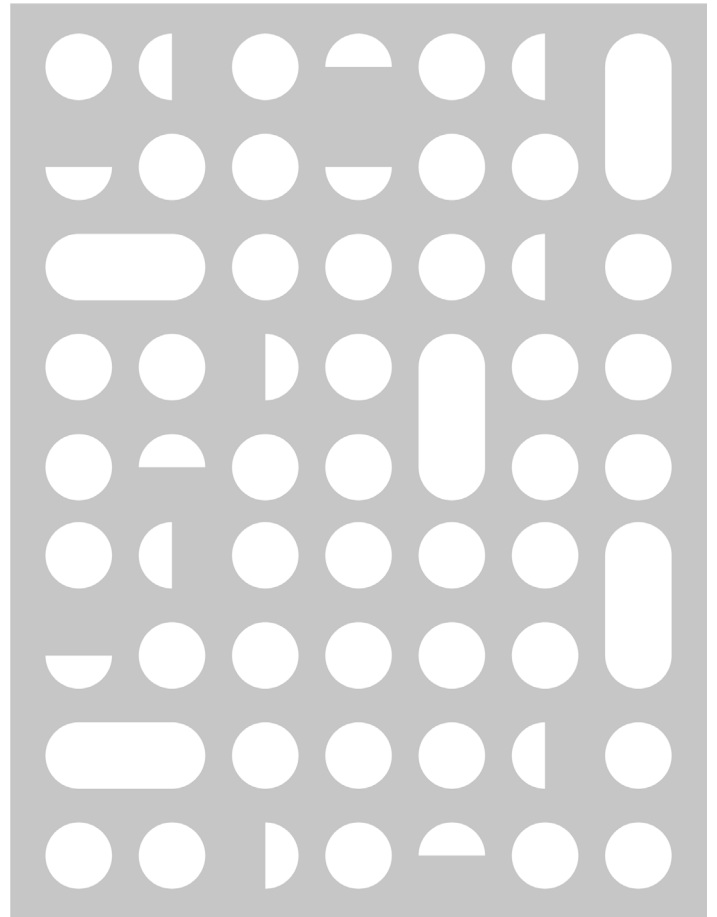
Cette rencontre se situe dans un moment de grande tension au sein de la filière des enseignements artistiques. Les écoles supérieures d'art et de design se trouvent dans un état de grave crise financière qui fait peser des menaces de fermeture sur certaines écoles et de réduction conséquente de leurs moyens pour les autres. Les Esad doivent aussi répondre aux injonctions à généraliser l'alternance et à réformer leurs cursus quand dans le même temps les classes préparatoires publiques sont interrogées sur leur place dans les cursus et leurs critères d'agrément. L'une des grandes questions qui animent la filière de part en part est l'accès aux études supérieures d'art, question liée à celle du maillage territorial. Les écoles de pratiques amateurs, dont cette dimension est largement sous-estimée voire invisibilisée, sont garantes de l'ancrage territorial d'un enseignement artistique de proximité. Le plus généralement, c'est sur elles que s'adossent les classes préparatoires.

Nous nous retrouvons aujourd'hui afin d'essayer de penser ces trois niveaux d'enseignement de l'art comme complémentaires, corrélés et participant à un écosystème de l'art propre à dynamiser et enrichir les territoires. L'excellent rapport de Pierre Oudart relatif aux écoles d'art territoriales remis en septembre dernier (2023) pointe le besoin de leur articulation et préconise de dresser une « cartographie raisonnée de l'offre territorialisée des formations » pour penser en réseau.

Nous avons sollicité Pierre Oudart pour participer à cette matinée mais ce dernier ne peut y prendre part.

Nombre d'enjeux se situent bien aujourd'hui sur le plan de la structuration ou de la restructuration des enseignements, comme sur celui de leurs articulations réciproques.

C'est à partir de cas concrets que nous aborderons ce matin différentes modalités d'articulations structurantes.



Rencontre ANÉAT-APPÉA-ANdÉA : Quels outils pour une structuration de la filière d'enseignement des arts plastiques et visuels ?

Intervenant et intervenantes

Jean-Marc Thommen, directeur des Arcades, École d'art d'Issy-les-Moulineaux, membre de l'APPÉA

Ulrika Byttner, directrice de l'École supérieure d'art et de design Le Havre-Rouen, coprésidente de l'ANdÉA

Florence Paupert, Directrice de l'École de dessin Maurice-Quentin De La Tour - Conservatoire à Rayonnement Départemental de Saint-Quentin, coprésidente de l'Association des conservatoires de France, membre de l'ANÉAT

Jean-Marc Thommen

La place d'une école d'arts plastiques et visuels dans un schéma départemental des enseignements artistiques : l'école d'Issy-les-Moulineaux au sein du SDEA des Hauts-de-Seine

Les Arcades existent depuis bientôt 20 ans et remplissent deux missions. Elles encadrent des ateliers destinés à tous les âges et toutes les disciplines et préparent chaque année une trentaine d'étudiants aux concours d'entrée des écoles supérieures d'art et de design. L'établissement participe pleinement à la vie artistique et culturelle de son territoire et s'inscrit dans des partenariats croisés avec diverses structures de la ville. Le département des Hauts-de-Seine s'est rapproché de l'école des Arcades en 2018 et l'a labellisée dans le cadre du premier schéma départemental, lequel a vocation à être renouvelé tous les 4 ans. Cette labellisation s'est traduite dans un premier temps par le financement d'un projet.

Le schéma départemental fixe des objectifs de diversification de l'offre artistique, de promotion de thématiques non enseignées dans les établissements ou encore de consolidation des réseaux des conservatoires et des partenaires. De manière régulière, l'école des Arcades rencontre ses partenaires pour imaginer des projets croisés, dont certains sont retenus et mis en œuvre grâce à la mobilisation collective. Les rapprochements avec les acteurs du territoire ont permis à l'école des Arcades de mieux appréhender l'écosystème de la culture à l'échelle du département. Il existe une vraie demande de croisement des disciplines. Les Arcades y ont gagné en visibilité. L'école met ainsi en avant une offre gratuite à destination des élèves des conservatoires et leur permet d'ouvrir leur imaginaire.



C'est le département qui est venu vers l'école en exprimant notamment sa sensibilité aux projets menés auprès des publics en situation de handicap. La politique du département ne se limite pas aux acteurs publics et permet également d'y joindre des structures associatives. La labellisation permet de reconnaître les structures développant une offre publique et accessible. Depuis l'intégration de l'école des Arcades, le prisme a probablement changé. Les structures deviennent plus proactives et sollicitent plus aisément le Conseil départemental.

Jean-Marc Thommen souligne que les modalités d'organisation des enseignants varient fortement selon les structures, même si les statuts sont alignés. Dans le cas de l'école des Arcades, c'est la labellisation qui justifie la rémunération des professeurs par le Conseil départemental.

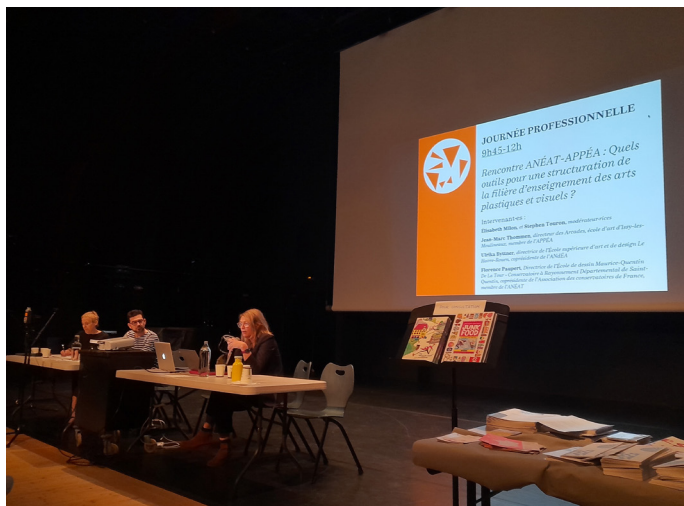


Ulrika Byttner

Quels indicateurs pour rendre lisible la filière d'enseignement des arts plastiques et visuels ?

La filière comme écosystème : exemple d'un contrat de filière en Normandie

L'ANdÉA regroupe 45 écoles d'art et de design sous tutelle du ministère de la Culture. Sa présence se déploie dans 60 sites en métropole et en Outre-mer. Ce maillage donne l'assurance aux étudiants de trouver un établissement supérieur proche de leur domicile. L'ANdÉA est finalement l'agora des écoles d'art et leur propose des lieux de rencontre et d'échange. Elle constitue également un réseau professionnel.



Voici quelques années que l'ANdÉA se développe à l'international au travers de différentes manifestations. De nouvelles dynamiques se dessinent. L'ANdÉA compte 12 000 étudiants préparant des diplômes évalués avec les mêmes exigences que celles applicables à l'ensemble des diplômes universitaires. Les écoles proposent également des cours de pratiques amateurs.

Les schémas d'orientation pour le développement des arts visuels (SODAVI) sont en place dans quelques départements, mais sont loin d'être généralisés. Ils permettent d'engager de nouvelles dynamiques au sein des territoires. Longtemps, les arts visuels sont restés en dehors de toute démarche de structuration. La question est d'intérêt national. L'ANÉAT et l'APPÉA ont été invitées au séminaire du mois de novembre 2023 dans le but de jeter les bases d'assises de l'enseignement des arts plastiques et visuels.

Une école d'art, qu'elle soit supérieure ou qu'elle encadre des pratiques amateurs, est souvent le premier employeur des artistes au sein de son territoire. Elle permet ainsi aux artistes de demeurer au sein de leur territoire. Dans les petites communes, elle est souvent le seul lieu de diffusion de l'art contemporain.

Les écoles d'arts constituent un lieu d'insertion professionnelle pour les diplômés. Elles ont un vrai rôle à jouer dans la démocratie culturelle. L'évolution de leur domaine d'intervention pose un certain nombre de questions. Les écoles supérieures ne prépareraient pas suffisamment les étudiants à tendre vers la professionnalisation. Cela est peut-être vrai, mais il est vrai également que la professionnalisation ne s'opère pas de la même manière que dans d'autres filières. La filière de l'enseignement des arts plastiques et visuels doit identifier les indicateurs pertinents pour donner à voir ce qu'elle est. À cet égard, le niveau de revenus 2 ans après l'obtention du diplôme n'est peut-être pas le critère le plus pertinent pour mesurer le niveau de réussite.

La question de la diversification des parcours est actuellement sur la table. Il convient de s'interroger sur les différentes manières d'accéder aux filières et aux classes prépa. La diversification des parcours pose des questions en lien avec l'alternance et la diversification sociale. Quelle forme l'alternance dans les écoles d'arts pourrait-elle prendre ? Autrement dit, qui pourrait employer les étudiants en arts ? Ces emplois pourraient-ils limiter les possibilités d'insertion professionnelle des jeunes diplômés ? L'enseignement supérieur évolue. Les champs de réflexion doivent s'ouvrir. Quelques écoles d'art proposent des cursus en alternance, mais cela ne concerne qu'un nombre très réduit d'étudiants à ce jour. Et ces étudiants rencontrent des difficultés assez importantes pour trouver des postes en entreprise.

En Normandie, le réseau des arts visuels, RN13BIS, est le maillon essentiel du contrat de filière. Il joue un rôle de pivot entre les collectivités territoriales et les différents acteurs (institutionnels, associations, artistes, etc.). RN13BIS propose des groupes de travail et différentes actions pour réunir les acteurs. Il est chargé par la DRAC d'administrer l'été culturel. En lien avec les écoles supérieures d'art, RN13BIS organise des journées professionnelles à Caen, au Havre et à Rouen. Les collectivités territoriales apportent leur contribution financière pour soutenir l'action de la filière, mais les départements restent souvent absents des dispositifs de formation et de pratique des arts visuels.

L'offre de formation des enseignants reste nettement en deçà des besoins. La capacité des réseaux à produire de la formation constitue une piste à creuser. En se coordonnant, les réseaux seraient probablement en mesure de proposer davantage de formations par rapport à ce qui existe aujourd'hui. Les nouvelles demandes politiques appellent des besoins en formation importants, notamment par le biais de la VAE. Sur ce point, les filières n'ont pas nécessairement l'expertise requise. Chacun se forme de son côté comme il le peut. Cette question relève manifestement des politiques publiques.



Les enseignants se perçoivent comme des artistes, des plasticiens ou des auteurs et n'ont pas toujours le réflexe de demander des formations à visée pédagogique. Or enseigner dans une école d'art est un métier au même titre qu'être artiste est un métier. Que ce soit dans l'art ou dans une discipline plus classique, être un expert ne revient pas automatiquement à être un bon enseignant. La vision de l'artiste qui transmet trouve ses limites. Lorsque les publics accueillis sont en situation de handicap, le besoin de savoir-être et de pédagogie ressort encore plus nettement. Les demandes d'adaptation des parcours d'études sont de plus en plus nombreuses, soit parce que les étudiants ont un handicap, soit parce qu'ils travaillent à côté, etc.

Les écoles d'enseignement artistique sont également en mesure de délivrer de la formation. Un travail collectif est à mener pour identifier les compétences de formation des différentes écoles en vue de mutualiser les ressources et de définir des parcours inter-sites. Cette démarche pourrait être menée en collaboration avec le CNFPT.



Olivier Bartissol, directeur du conservatoire de Choisy-le-Roi, souligne que les filières de la musique et de la danse comptent des centres de formation initiale au métier d'enseignement. Si la VAE monte en puissance, ces centres de formation demeurent importants. Finalement, la question centrale de la formation initiale des artistes musiciens au métier d'enseignant en musique a résulté d'une prise de conscience du monde de la musique. Les artistes et enseignants ont en effet compris qu'en très grande majorité, leurs élèves ne deviendraient pas comme eux des artistes professionnels. En prenant conscience des caractéristiques des publics, le monde de la musique a pris conscience de l'existence d'un métier d'enseignant à part entière.

Ulrika Byttner remarque que les étudiants en musique et en danse n'accèdent pas aux études supérieures sans parcours préalable, ce qui peut ne pas être vrai pour les arts visuels. Toutefois, de moins en moins d'étudiants accèdent aux études supérieures d'arts sans préparation.

Laurent Moszkowicz, en charge de la classe préparatoire de Calais, relève qu'un collégien a une heure de musique et une heure d'arts plastiques par semaine. Au lycée, certains élèves s'orientent vers les enseignements spécialisés. Les réseaux doivent se parler pour tendre vers une forme de complémentarité et de continuité dans le parcours des jeunes.

Ulrika Byttner souligne que l'enseignement délivré au collège n'a pas vocation à être spécialisé, mais vise simplement à donner une ouverture vers la pratique, vers l'histoire de l'art. Dans un conservatoire, l'enseignement est spécialisé.

Elske Haller, directrice de l'école d'art du Grand Angoulême, présente le dispositif de coopération conduit par six écoles d'art et de design en Nouvelle-Aquitaine. Ce dispositif porte 3 grands axes : l'orientation, la spécialisation et la professionnalisation. La première action menée dans ce cadre consistait à intervenir dans les lycées pour faire connaître les écoles. Les formations supplémentaires sont complémentaires et permettent de diversifier les parcours au travers de programmes transversaux. Enfin, la VAE est l'une des mesures mises en œuvre pour la professionnalisation.

Florence Paupert

Le schéma national d'orientation pédagogique, un outil performant pour la cohérence d'une filière d'enseignement artistique ?

Depuis une soixantaine d'années, différents textes se sont succédés pour définir l'organisation des études au sein des conservatoires. Le dernier Schéma National d'Orientation Pédagogique - SNOP date du mois de septembre 2023. Au travers de ce schéma, l'État donne des orientations pour l'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre.

Dans son article 51, la loi LCAP (loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine du 7 juillet 2016), dispose que les établissements d'enseignements artistiques peuvent proposer un enseignement préparant à l'enseignement supérieur et ont la faculté de délivrer un diplôme national. Elle dispose également que l'État définit le schéma national d'orientation pédagogique et délivre le diplôme national. Il est question d'un schéma « d'orientation ». Lors du temps de concertation, il a bien été dit « tendre vers ».

En quelque sorte, le schéma national d'orientation pédagogique dessine un conservatoire idéal. Chaque collectivité a exprimé ses besoins. De ce fait, le texte constitue une forme d'empilement de visions et décrit un conservatoire qui, peut-être, n'existe pas. Or certaines spécialités n'apparaissent pas dans le schéma. Le schéma manque d'harmonisation entre les spécialités danse, musique et théâtre. Les parties propres aux trois spécialités ont été écrites séparément. Les missions d'éducation artistique et culturelle, bien que s'étant fortement développées depuis deux décennies, ressortent très peu.

Le texte, d'une centaine de pages, débute par un chapeau global portant des principes fondamentaux, puis présente les modalités de fonctionnement des établissements classés. Les conservatoires ne sont pas labellisés, mais classés. Si le SNOP a été toiletté, cela ne changera pas substantiellement la manière dont les conservatoires proposent des cursus en musique, danse et théâtre.

La rédaction des principes fondamentaux marque la prise en compte des changements sociétaux et décrit les modalités d'accueil des publics. Les collectivités demandent en effet aux conservatoires d'élargir le spectre des publics accueillis. C'est pourquoi le texte reprend la définition des missions de service public des conservatoires.

Dans les enjeux artistiques et pédagogiques, le SNOP met beaucoup en avant la transversalité entre les arts, mais également la notion de transmission critique contre une consommation passive. Ce dernier point s'inscrit pleinement dans la prise en compte des évolutions de la société et dans la lutte contre les dérives qui feraient de l'art un objet marchand.

Sur le plan de la maîtrise artistique, le texte ne se focalise plus sur la virtuosité comme préalable à l'expression, mais promeut l'encouragement, au-delà des techniques, à une ouverture d'esprit.

Les principes fondamentaux posent également un objectif d'ouverture aux différents courants artistiques et aux pratiques émergentes. Ils mentionnent la pratique en amateur, laquelle est présentée comme une finalité. Il est important d'avoir à l'esprit que 100 % des élèves ne se forment pas pour devenir des musiciens, des danseurs ou des comédiens professionnels. Pour la majorité des élèves, aller au conservatoire, c'est être un amateur éclairé. Pour ces pratiques amateurs, les conservatoires doivent être des établissements ressources.

Le préambule sur les principes fondamentaux évoque la notion de maillage territorial. Le schéma départemental constitue l'un des maillons. Les coopérations entre établissements des territoires sont encouragées, voire imposées puisque le diplôme national sera l'un des critères de classement des conservatoires.



En matière d'éthique, le texte pose le principe de prise en compte des droits culturels. Les structures sont poussées à améliorer l'accueil des familles, à travailler le lien intergénérationnel, à n'introduire aucune discrimination dans leurs modalités d'accueil ou encore à désigner un référent handicap. Dans les conservatoires, le rôle du référent handicap est désormais ancré. Les structures sont par ailleurs invitées à prévenir les risques et à établir une charte éthique.

Par toutes ces mesures, le SNOP tient compte des réalités sociétales. Le nouveau texte mentionne la prise en compte du corps et la notion de respect dans le cadre de la pratique de la danse.

Les structures sont ainsi incitées à collaborer dans la perspective de conduire les élèves à travailler leur rapport à la scène et au spectateur.

Le schéma fixe désormais un parcours « études » en trois cycles et un parcours « programme » ou « personnalisé ». Le second s'adresse à des étudiants dont les besoins pourraient être spécifiques. L'approche se veut comme une tentative d'ouverture, mais il n'est pas certain que les étiquettes conduisent réellement aux effets attendus.

Le SNOP décrit par ailleurs le fonctionnement des conservatoires. Il donne notamment des indications sur les équipes techniques et pédagogiques.

Au-delà du schéma, différents arrêtés ont été publiés pour préciser les obligations pesant sur les conservatoires. Ceux-ci sont par exemple tenus de mettre en place un conseil pédagogique, une tarification sociale et des actions de prévention et d'inclusion. Dans l'enseignement de la danse, les conservatoires doivent intégrer différents changements avec la formation musicale et le nombre de disciplines réglementées.

Lorsqu'un conservatoire fait une offre de diplôme aux élèves, il a l'obligation de disposer d'un professeur d'enseignement artistique. Des quotas doivent être respectés, ce qui est loin d'être anodin en matière de financement.

Au final, le SNOP est un outil de structuration. Il permet aux différents acteurs d'avoir des références communes. Le préambule ancre des notions fortes et dont la transversalité peut être étendue aux arts plastiques et pourquoi pas aux arts du cirque. Il reste à déterminer la manière dont les établissements et les enseignants s'empareront de ce document. D'une certaine manière, peu de choses changent avec la mise à jour du schéma, sachant que les enseignants sont déjà en prise avec les courants sociétaux.

Pascal Murgier, *bureau des enseignements supérieur et spécialisé (DGCA)*, remercie Florence Paupert pour sa présentation, laquelle ouvre beaucoup de pistes pour les arts visuels. Au niveau du ministère, une mission est en passe d'être lancée par le service de l'inspection de la création artistique concernant les CPES musique, danse, théâtre et peut-être marionnettes. Ce travail de recensement et d'analyse des classes prépa permettra notamment d'identifier des pistes d'évolution.

Béatrice Simonet, *directrice de l'IFAMM- Institut de formation Marseille Méditerranée à l'INSEAMM*, pense qu'il serait intéressant d'intégrer les écoles d'arts plastiques au continuum pédagogique et de tendre vers des classes prépa multidisciplinaires.

Florence Paupert remarque que cette évolution est déjà en marche.

Ces différentes contributions insistent sur la force des réseaux et l'importance de leurs échanges et de leurs réflexions croisées. Ce qui ressort est le besoin de penser des continuités et des complémentarités dans les parcours des jeunes et les effets structurant de dispositifs pouvant relever de différents modèles, de l'échelle nationale à l'échelle locale, de schémas d'organisation des études artistiques à la contractualisation via des SODAVI entre acteurs du domaine de la création et de l'enseignement artistique. Les classes prépa sont depuis plusieurs années un point d'articulation du passage de l'amateur au professionnel, des études secondaires vers l'enseignement supérieur. Cette articulation est aujourd'hui très questionnée.

Un autre enjeu a été nommé, celui de la formation des enseignantes et des enseignants des arts plastiques et visuels, très sous-estimée par rapport à celle, incontournable, dans les domaines de la musique, de la danse et du théâtre.

Nous souhaitons par cette matinée jeter quelques bases d'information qui permettent à toutes les participantes et participants d'être au même niveau de connaissances.

Les assises de l'enseignement artistique réunissant nos trois associations telles qu'évoquées par Ulrika Byttner seront un pas de plus pour entrer dans une nouvelle phase de construction.

Nous pourrions conclure en reprenant la maxime de François de La Rochefoucauld que Pierre Oudart met en exergue de son rapport : « C'est une grande folie de vouloir être sage tout seul ».

Élèves en troubles : Interventions – témoignages - débats

Intervenants et intervenantes

Lisa Sartorio – artiste, enseignante à l'École d'arts plastiques de Vitry-sur-Seine

Nathalie Lakdhari et **Pierre Pitigliano** - psychologues et psychanalystes au Centre médico-psycho-pédagogique de Vitry-sur-Seine

Ghislaine Dunaud – artiste, enseignante à l'École d'art de Riom

Modération : **Cécile Eyraud**, membre de l'ANÉAT

Émeline Eudes, coprésidente de l'ANÉAT et coordinatrice de la session

Introduction

En novembre 2022, une première journée professionnelle de l'ANÉAT était dédiée aux enjeux liés à l'accessibilité de nos écoles et de leurs enseignements pour les personnes en situation de handicap. Cette journée s'est avérée extrêmement riche, informative, mais aussi troublante, voire saisissante. Le besoin s'est donc fait sentir de consacrer un nouveau temps d'échange et de sensibilisation, cette fois resserré sur les troubles d'ordres psychiques, mentaux et cognitifs.

Lorsqu'on vit avec un trouble psy, comment peut-on s'emparer du domaine de la création ? Comment trouver sa place au sein d'ateliers collectifs ? Quels rôles les écoles de pratiques amateurs peuvent-elles jouer dans l'accueil d'une diversité de façons d'être au monde ? De quelle écoute sont-elles capables ? De quelles propositions d'enseignement ? Comment nos enseignements peuvent-ils s'enrichir de ces expériences ?

Pour ébaucher quelques pistes de réponse à ces interrogations, nous avons convié différents intervenants à partager les expériences qu'elles et ils ont menées singulièrement, chacun avec ses outils au fil des rencontres et des situations.

Lisa Sartorio, Nathalie Lakdhari et Pierre Pitigliano

L'atelier des Sans Ancre, quelles créations à l'œuvre ?

Le projet de l'Atelier, fruit de la coopération entre deux services de la ville, l'école municipale d'arts plastiques et le centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) a émergé voici une quinzaine d'années. Le CMPP recevait un nombre grandissant de demandes de la part de familles ayant des enfants en situation de souffrance extrême. Ces enfants ont besoin d'une attention à plein temps. Ils sont laissés sans soin et n'ont pas de vie sociale puisqu'ils ne vont pas à l'école. Les ateliers leur permettent d'avoir une place quelque part et de s'investir dans une démarche de création. Au départ, l'idée était de proposer une offre dans l'attente d'une démarche plus structurée. Or avec le temps, la situation s'est dégradée et le manque s'est renforcé. Dans les ateliers proposés, deux groupes de cinq enfants peuvent être accueillis. Ces enfants n'ont pas de place ailleurs. Ils errent dans un « paysage ». Dans les ateliers, il s'agit de les aider à produire ce paysage et à travailler à la constitution de l'espace.

Deux récits exhaustifs d'atelier sont lus en séance (cf. [Tiré-à-part](#))

Au travers de ces deux comptes-rendus, **Nathalie Lakdhari, Lisa Sartorio et Pierre Pitigliano**, souhaitent mettre en avant la créativité des enfants et la manière dont ils utilisent l'espace de l'atelier et le transforment.

Nathalie Lakdhari est à l'écoute des enfants souffrant de troubles psychiques graves participant aux ateliers. Un enfant peut passer la totalité de l'atelier à tourner le dos. Il peut partir dès que l'on s'approche de lui, dessiner des ronds du début à la fin de l'atelier, faire tomber les objets tout en s'exprimant dans un charabia incompréhensible. Il s'agit d'être à l'écoute de ce qui émerge inconsciemment et de le restituer à l'enfant pour lui faire comprendre qu'il a été entendu. Comme l'enfant, l'animateur dessine des ronds, fait tomber des objets. Avec l'un des enfants, une maison a été construite. Cette maison compte une boîte aux lettres et permet de communiquer avec lui. Les ateliers amènent chaque enfant à opérer une transformation sur lui-même. Les enfants sont envahis par des angoisses : l'Autre est angoissant. Le regard, le bruit, les objets, les changements sont autant de sources d'angoisse. Pour y échapper, les enfants mettent en place des stratégies d'évitement en se bouchant les oreilles, en répétant inlassablement la même chose (en apparence du moins), en dessinant toujours des ronds, etc. Un certain temps est nécessaire pour que s'observe un changement. Certains enfants, lors de leur premier atelier, font tomber les objets, les cassent. Avec le temps, ils se mettent à sourire et passent plus de temps à l'école. L'atelier permet alors une transformation et une ouverture vers l'extérieur.



Pierre Pitigliano, Lisa Sartorio et Nathalie Lakdhari se retrouvent une heure avant chaque atelier pour inventer une nouvelle séance. Les enfants ne sont pas toujours preneurs, mais il se passe toujours quelque chose. Les enfants arrivent parfois avec des idées qu'ils soumettent. Certains d'entre eux ne parlent pas du tout et supportent mal de rester dans la salle plus de quelques minutes. Ils sont accompagnés pour essayer de trouver un sens.

Une personne dans le public s'interroge sur la durée de suivi des enfants, ainsi que sur le niveau d'association des parents.

Pierre Pitigliano explique que les enfants sont suivis autant que nécessaire. Les parents n'entrent pas dans la salle, mais les échanges avec eux sont d'une grande importance. L'arrivée et le départ, c'est-à-dire lorsque les parents laissent leurs enfants et les retrouvent, sont des moments essentiels. Dans un monde idéal, ces enfants seraient reçus en hôpital de jour, mais l'offre s'est effondrée.

Nathalie Lakdhari explique que les enfants sont reçus par le CMPP, dont l'équipe envisage un projet, lequel peut passer par les ateliers. Ceux-ci s'adressent principalement aux enfants n'ayant pas ou peu de temps scolaire. Les ateliers font partie intégrante d'un parcours de soin. Pierre Pitigliano ajoute que le contenu des ateliers peut être formalisé et intégré à un parcours de soin plus large. Il y a un échange avec l'équipe du CMPP sur le cas de chaque enfant.

Lisa Sartorio tient à souligner qu'aucune consigne n'est donnée aux enfants. Ceux-ci sont laissés libres. Lorsqu'un enfant crée quelque chose, les animateurs ne commentent pas, mais font avec lui. Ils n'essaient pas non plus de les faire parler. Ce qui se passe se passe. La parole n'est pas plus importante que le geste.

Pierre Pitigliano marque l'importance de l'improvisation. La préparation des ateliers relève simplement de l'intention. Les animateurs lancent quelque chose, mais l'essentiel réside dans ce qui est produit, ce qui se crée sur le moment.

Ghislaine Dunaud

L'atelier des pratiques singulières. Retour sur 25 ans d'atelier ouvert à tous publics.

L'atelier des pratiques singulières est proposé par l'École d'arts plastiques de Riom depuis 25 ans. Pour accueillir des publics dits différents, il faut en avoir envie et ne pas avoir peur. Ce sont des parents qui ont fait valoir à l'école leur désir d'un atelier adapté aux besoins et aux situations de leurs enfants.



Après 10 ans, l'atelier a pris fin, mais il n'était pas possible d'en rester là. Des enfants ont été intégrés dans des ateliers réservés aux ados. Il est vite apparu nécessaire d'adapter le contenu. Différentes expériences ont été menées pour accueillir dans des ateliers mixtes des enfants porteurs de difficultés psychiques. Il faut aider ces enfants à trouver une porte de sortie pour leur imaginaire, tandis qu'on doit aider les autres à trouver la porte d'entrée dans leur imaginaire. Par cette approche différenciée, des moments de rencontre peuvent se créer.

Les enfants souffrant de troubles psychiques peuvent être inconstants dans leur engagement, se dire très motivés un jour et ne pas venir le jour suivant. Il est évident que l'intervenant ne doit pas le prendre pour lui.

Enfin, lors des expositions de fin d'année, il est fondamental que tous les publics exposent ensemble.

Au terme de ces 25 ans de travail, trois composantes essentielles sont à mettre en avant : l'humain (la part d'humanité de chacun), l'humain (au travers de l'encadrement) et l'humain (la composante du groupe et le principe de mixité des ateliers).

Un atelier a une durée de 3 heures, mais les enfants « extraordinaires » peuvent arriver et partir quand ils le veulent. Une telle amplitude est évidemment trop importante pour certains enfants. Un autre atelier ne dure que 2 heures et s'articule autour de thématiques valorisantes pour chacun des enfants. À partir d'un même sujet, les enfants produisent des contenus très différents, mais qui ont pour point commun de refléter leurs personnalités respectives.

Marie Girault, critique d'art (*Artension*), est chef de projet à l'association EgArt. EgArt, soutenue par différentes entités publiques et privées, participe à promouvoir sur le marché de l'art les créateurs en situation de handicap psychique et mental. EgArt vient de publier *Médiation et ateliers d'expression artistique pour personnes en situation de handicap*, guide recensant de nombreux témoignages d'artistes, de participants et d'animateurs d'ateliers d'art-thérapie.

Carole de la Reberdière, directrice de l'École d'art Claude Monet d'Aulnay-sous-Bois, a été confrontée comme de nombreuses structures à des parents ayant inscrit leurs enfants sans mentionner leur handicap. La ville a mis à disposition une auxiliaire le mercredi pour soutenir les enseignants qui se trouvaient en difficulté.

Pierre Pitigliano remarque que, pour l'observateur extérieur, l'atelier peut paraître simple, mais il résulte d'une organisation et d'un travail d'élaboration sans fin. Accueillir des publics en souffrance psychique en se contentant d'altruisme et de bonne volonté mène à la catastrophe. Sans le travail mené en amont, l'atelier, seul, n'existerait pas.

Table ronde : pratiques artistiques, handicaps et transmission : quels enjeux, quels leviers ?

Intervenants et intervenantes

Émilie Gleason, autrice de BD

Stephen Tournon, directeur de l'École d'art du Calaisis

Modération : Émeline Eudes, coprésidente de l'ANÉAT

Émilie Gleason

Témoignage

Dans l'album *Ted, drôle de coco*, Émilie Gleason donne à voir la vie quotidienne d'un jeune homme très énergique, au rythme bien organisé... jusqu'à ce qu'un événement vienne le contrarier et dévoile au lecteur le monde vécu par une personne Asperger.

Dans un autre album, *Junk Food*, elle met en lumière la dépendance au sucre et aux produits industriels, et donne la parole à leurs victimes.

Par le biais de la création graphique, Émilie Gleason aborde avec humour et sensibilité diverses souffrances et handicaps psychologiques et cognitifs. La BD nous offrirait-elle un lieu particulièrement adapté, voire protégé, pour aborder toutes ces questions que soulèvent les situations de handicaps ?



Émilie Gleason a un jeune frère autiste, diagnostiqué très tardivement. Elle a décidé de raconter son histoire familiale en images. Cette BD était au départ destinée à ses parents et visait à les faire rire en leur racontant leur quotidien. Au fur et à mesure qu'elle dessine cette BD d'auto-fiction, elle s'attache au personnage et apprend à voir les choses en se mettant à la place de quelqu'un d'autre. Le livre, s'il semble joyeux et présente de belles couleurs, est triste. Certains libraires ne prennent pas le temps de le lire et le mettent en valeur dans la section enfants, alors qu'il s'adresse à un public plus âgé en questionnement sur le handicap. Le livre, une fois publié, a provoqué de nombreux retours de la part de personnes vivant la même situation et d'éducateurs. Les familles se reconnaissent et reconnaissent Ted parce qu'ils ont « le même à la maison ». Bien que volontairement « mal » dessinée, cette histoire touche. Lors de rencontres avec des classes, certains enfants ont confié des situations vécues. Le livre a été récompensé à Angoulême en 2019 et a fait d'Émilie Gleason un symbole de l'autisme. Profitant de cette notoriété, elle a souhaité aborder un nouveau sujet qui lui était cher, l'addiction et la malbouffe, au travers de *Junk Food*.

Ghislaine Dunaud remarque que les familles des enfants autistes ne parviennent pas toujours à trouver leur place et à exprimer leur ressenti. Les fratries sont souvent oubliées. Avec le temps, les enfants « ordinaires » prennent parfois de la distance pour construire leur vie.



Stephen Tournon

Vers l'inclusivité

L'École d'art du Calaisis a présenté récemment un nouveau projet d'établissement, fruit d'échanges avec l'équipe enseignante, qui propose, entre autres enjeux, une école davantage inclusive.

Capitalisant sur une expérimentation où des pensionnaires d'un Institut médico-éducatif (IME) étaient accueillis pour des ateliers de médiation-sensibilisation, l'école d'art a construit un partenariat avec la tutelle de cet institut. Ce projet cherche ainsi à innover dans une perspective d'échanges de savoir-faire aux bénéfices des équipes soignantes, des patients, usagers, mais aussi des enseignants et des équipes administratives de l'école, toutes et tous concernés par la question de l'accueil d'enfants en troubles au sein d'un service public de la culture. L'école a donc travaillé avec l'AFAPEI, l'Association Familiale de Parents et Amis de Personnes Handicapées du Calaisis.

Les AFAPEI ont différents rôles : défendre les intérêts des personnes fragilisées par un handicap et de leurs familles, proches et aidants et les soutenir ; innover et gérer des établissements et services médicosociaux agiles pour mieux répondre aux besoins et attentes des personnes concernées ; être ressource pour mieux faire connaître le handicap et les conditions d'accessibilité ; coopérer et faire évoluer les politiques de la ville, du département et des différentes collectivités territoriales dont elle dépend, en s'appuyant sur les têtes de réseau.

Le partenariat avec l'AFAPEI s'inscrit dans un temps long. Plusieurs actions concrètes ont vu le jour.

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées impose l'accueil de tous les publics. Deux sessions d'échange et de formation, ouvertes à toutes les

équipes de l'école, de la direction et aux agents d'entretien et à tous les enseignants, ont été animées par la directrice projets-recherche de l'AFAPEI, en présence de parents et de personnes en situation de handicap. Les échanges ont été ouverts et bénéfiques. L'école a pu être labellisée S3A (accueil, accompagnement et accessibilité).

Il a par ailleurs été décidé de simplifier les processus de diffusion de l'information, en rédigeant des plaquettes en FALC (Français facile à lire et à comprendre). À compter de la rentrée 2024, des ateliers se mettront en place afin de co-construire avec des tiers externes spécialisés des contenus adaptés.

Une discussion a été ouverte avec l'AFAPEI pour faire acte de candidature dans le cadre de l'appel à projet *Circulations* de la DRAC, visant à organiser des résidences d'artistes en milieu sanitaire et médico-social.

La dernière action menée en lien avec l'AFAPEI renvoie à l'acquisition d'une capsule acoustique, alcôve proposant une station de travail et un lieu de retrait pour évacuer une tension. Le fonds « accessibilité » permet de financer jusqu'à 80 % ce type d'investissement. Cette installation s'avère en réalité un espace bénéfique à n'importe quelle personne, porteuse de handicap ou non, qui a le besoin de s'isoler un moment. Une entreprise locale, Créobois, s'est spécialisée dans la fabrication de ce type d'installation et de mobilier sensoriel et adapté.



Bibliographie

Quelques BD à mettre dans toutes les mains (et tous les ateliers) :

- *Moi, dyslexique. Comment j'ai appris à vivre avec des troubles dys*, Christopher Boyd, Dunod Graphic, 2023
- *Le petit astronaute*, Jean-Paul Eid, Les éditions de La pastèque, 2021
- *Autopsie des échos dans ma tête*, Freaks, Éditions Lapin, 2021
- *Ted, drôle de coco*, Émilie Gleason, Atrabile, 2019
- *Junk Food, Les dessous d'une addiction*, Emilie Gleason, Casterman, 2023
- *L'homme le plus flippé du monde*, Théo Grosjean, Delcourt, 2020
- *Journal d'un bipolaire*, Émilie Guillon, Patrice Guillon et Sébastien Samson, Boîte à bulles, 2010
- *Goupil ou face*, Lou Lubie, Delcourt, 2016
- *La différence invisible*, Mademoiselle Caroline et Julie Dachez, Delcourt / Mirages, 2016
- *Chute libre, Carnets du gouffre*, Mademoiselle Caroline, Delcourt / Mirage, 2013
- *Se rétablir, Tome 1*, Lisa Mandel, Éditions Exemple, 2022

Synthèse rédigée avec le concours de Vanessa Labis de Résumémo, Émeline Eudes, Élisabeth Milon et Marie-Charlotte Gain-Hautbois.

Nous n'avons pas souhaité utiliser l'écriture inclusive qui peut s'avérer être source de discrimination supplémentaire pour certaines personnes en situation de handicap.

Cette journée s'est tenue le 22 mars 2024 aux EMA à Vitry-sur-Seine.

L'ANÉAT tient à remercier la Ville de Vitry-sur-Seine, Élisabeth Milon, directrice de l'École d'arts plastiques de Vitry-sur-Seine ainsi que l'ensemble de l'équipe des EMA pour leur accueil et soutien à cette journée.

L'ANÉAT remercie le CNFPT- INSET Nancy pour son partenariat et le Ministère de la culture pour le soutien qu'il apporte à notre association.

L'ANÉAT est membre actif du CIPAC
(Fédération des professionnels de l'art contemporain)
et membre associé externe de l'ANdÉA
(Association Nationale des Écoles supérieures d'Art).

L'ANÉAT est également en lien avec le CNFPT
(Centre National de la Fonction Publique Territoriale)
et l'APPÉA (Association nationale des Prépas Publiques
aux Écoles supérieures d'Art).



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'ANÉAT est soutenue
par le ministère de la Culture.

ANÉAT

Écoles municipales artistiques
71 rue Camille Groult
94 400 Vitry-sur-Seine

www.aneat.fr — contact@aneat.fr

Tiré-à-part



Journée professionnelle 22 mars 2024 Élèves en troubles : Interventions – témoignages - débats

L'atelier des Sans Ancre

Nathalie Lakdhari et Pierre Pitigliano, *psychologues et psychanalystes au Centre médico-psycho-pédagogique de Vitry-sur-Seine*

Lisa Sartorio, *artiste et enseignante à l'École d'arts plastiques de Vitry-sur-Seine*

Pourquoi cet atelier ?

Pierre Pitigliano, psychanalyste au CMPP

Deux services de la ville de Vitry-sur-Seine, le C.M.P.P. (service municipal de soins psychiques pour enfants) et l'école d'arts plastiques (Écoles municipales artistiques-EMA) sont associés et mobilisés depuis une douzaine d'années dans un projet commun d'aide aux plus fragiles des Vitriots : des enfants en grande souffrance psychique, sociale, familiale - qui se retrouvent dès leur plus jeune âge sans lieu d'inscription ni dans le social ni dans le soin... le dénuement.

Le point de départ est le constat, amer, fait par l'équipe du C.M.P.P. il y a plus d'une quinzaine d'années, que nous étions de plus en plus sollicités pour des situations d'une très grande détresse psychique, auxquelles nous nous avons beaucoup de mal à répondre avec nos moyens limités. En effet, le C.M.P.P. a pour vocation d'être un lieu d'accueil et de soins psychiques ambulatoires, c'est à dire un lieu de psychothérapie individuelle ou de groupe (ou de suivi en orthophonie ou psychomotricité), mais limitée au plus à quelques rendez-vous. Or, les demandes qui nous arrivent depuis les quinze dernières années pour des situations très graves, nécessitent une prise en charge sur la semaine, souvent à temps complet, ce à quoi un C.M.P.P. n'est pas en mesure de répondre.

Cependant notre politique a toujours été de répondre à tous ceux qui s'adressent à nous, quelles que soient l'ampleur et la complexité de leurs souffrances psychiques. Il est nécessaire, voire indispensable, de pouvoir travailler avec des lieux hospitaliers (hôpitaux de jour) ou médicosociaux (I.M.E), pour répondre à ces problématiques lourdes. Or, la dégradation des moyens de ces établissements sur le département du Val de Marne, rend l'accueil de ces situations extrêmement insuffisante : fermeture de plusieurs Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel du CMP de Choisy-le roi,

saturation des I.M.E et hôpitaux de jour qui ne peuvent plus répondre aux besoins d'une population qui va de plus en plus mal.

Nous nous sommes progressivement rendus compte qu'en dépit de la multiplication des prises en charge au C.M.P.P., malgré les partenariats recherchés avec le sanitaire ou le scolaire, que ce que nous offrons à ces enfants et leurs familles était trop souvent inadéquat et insuffisant. Certains même n'avaient plus aucune inscription ni à l'école, ni ailleurs dans la société. Nous avons alors tenté de trouver des solutions en interne, de trouver un mode de travail qui permettrait, *a minima*, de recevoir ces personnes de manière un peu étoffée, avec nos moyens : l'idée d'une petite structure à l'extérieur du C.M.P.P., basée sur la pratique groupale et ouverte sur la ville, et en particulier une inscription dans le champ culturel.

La création de ces ateliers en partenariat avec les EMA était une tentative d'inscrire dans la Cité ces enfants désinscrits, et ce, dans un lieu hautement culturel et symbolique : l'école d'arts de leur ville. Dans l'atelier, deux psychanalystes du CMPP et un-e artiste de l'école accueillant un groupe de cinq ou six enfants, une à deux fois par semaine dans une salle de cours d'arts plastiques (d'où le nom « d'atelier »). Pendant ce temps, les parents qui les accompagnent, qui sont souvent eux aussi assez démunis, trouvent un espace dans le hall d'accueil des EMA où ils sont les bienvenus, où ils peuvent se parler, être pris en compte, dans ce lieu de la culture municipale.

La rencontre dans un cadre accueillant et protecteur par des adultes qui vont leur proposer un espace de création, sans exigences de résultats, d'entrer en contact avec le monde de la matière, de la couleur, des sons, des mises en scènes et des jeux, va permettre à ces enfants de s'exprimer d'une façon nouvelle. Loin de leur proposer un cours d'arts ou de leur donner des directives pédagogiques, nous sommes là pour leur proposer nos objets « artistiques », mais uniquement pour que ce qui émerge d'eux, en eux, puissent prendre forme et se dire. L'atelier est donc moins un lieu de production qu'un espace d'émergence psychique : et d'inscription d'une trace, dans cet espace éminemment politique qu'est l'école municipale des arts.

Extraits du journal de bord de Lisa Sartorio

(les prénoms des enfants ont été modifiés)

Atelier du 20.09 Adam - Adrien - Manu

Le corps de l'espace

La première séance a été plutôt chaotique, remplie d'excitations et de joie liées aux retrouvailles mais aussi aux absences celles de Kevin et de Leslie. La seconde est dans la construction.

Cette année notre projet est de questionner la dimension de l'espace en faisant de notre corps un point de celui-ci. Nous commencerons par l'étendue de la ville.

La salle est remplie de tables que nous avons poussées pour que surgisse un espace central un peu informe. Cet espace a accueilli au sol une sorte de grand plan avec un centre et deux excroissances opposées. Les tables entourent l'ensemble. Elles sont une verticalité face à cette horizontalité dépliée.

Le premier à être intervenu est Adrien. L'espace déplié au sol et les points qui le jalonnent, le renvoient immédiatement au déplacement physique et mental.

La distance à parcourir, l'espace entre deux points refait surgir l'avion. Celui qui permet d'être et d'aller ailleurs. Celui qui permet de ne pas toucher terre. Cette terre, cette chose

palpable contre laquelle on s'abîme. Les avions d'Adrien n'atterrissent jamais, ils s'écrasent. Lorsqu'ils s'approchent de la terre, il y a toujours un obstacle à percuter de face. Pourtant Adrien construit des pistes d'atterrissage pour baliser le retour sur la terre. De grandes pistes dessinées sur les excroissances du plan, bien larges, mais pas assez apparemment...

Contrairement à Adrien qui se place aux extrémités, Manu se place au milieu du plan mais il n'intervient pas dessus. Il place une feuille sur laquelle il dessine. Il crée son espace à lui bien délimité par la feuille. Le plan au sol est très grand, on peut se déplacer dessus mais c'est un espace trop grand à contenir. Cela le fait crier. À la fin de l'atelier, il se calme en faisant des pièges pour attraper Adrien ou moi-même. Un élément qui vient immobiliser l'autre, qui vient lui construire un espace bien délimité à un emplacement bien précis.

Adam, lui, essaie d'intervenir au centre ; Il veut dessiner un sémaphore. Il s'y reprend à trois fois, mais toujours cette même appréhension de représenter quelque chose.

Donner forme par sa main semble toujours difficile. Il n'a pourtant pas demandé cette fois-ci à ce que l'on dessine pour lui. Il est revenu plusieurs fois puis a abandonné.

Il a ramené plusieurs journaux, il a cherché des voitures à découper qu'il a collées sur les pistes d'Adrien qu'il a nommées des routes. Pour la première fois depuis presque 2 ans, Adam a oublié son pistolet.

Il découpe et colle méticuleusement ses voitures et quelques architectures. Il est content du résultat. Il répète que c'est son idée et qu'il l'a fait tout seul, ce qui est le cas. Elena découpe à côté de lui et, comme à chaque fois, cette présence qui semble n'être que pour lui, l'apaise. Ce grand plan censé représenter la ville englobe Adam et le pose. Contrairement à Manu le travail collectif stimule la créativité d'Adam. Il aime intervenir sur des choses que d'autres ont faites. Le collage semble être un mode opératoire où il se sent à l'aise. Avant, il collectionnait les journaux, parfois il photocopiait une page plusieurs fois puis l'insérait à côté d'autres pages dans les journaux. Mettre des bouts de réalités ensemble pour construire un monde, le sien. Son Paysage. Représenter passe chez lui par l'acte de prélever et de coller. Soustraire et additionner comme les rêves ou la mémoire peuvent le faire.

(Dans ces ateliers la salle devient un paysage à traverser où la créativité de chacun des enfants est suscitée par l'expérience de son corps immergé dans cet espace.)

Atelier du 30.09 Adam - Adrien - Manu

Le corps de l'espace

Au regard de la dernière séance, il m'a semblé intéressant d'emmenner sur le plan des éléments en volumes verticaux et vivants. Dans les villes, la présence des arbres est apaisante proposant à la fois des délimitations, des circulations. Ils jalonnent l'espace au sol et entrouvrent l'espace vers le ciel... C'est vers eux que je me suis tournée.

J'avais déposé sur le sol des bouts de plantes récoltées sur mon chemin. Ceux-ci plantés dans de la pâte à modeler prenaient l'apparence d'un arbre.

J'en ai planté un sur le plan.

Adrien a tout de suite rebondi en disant qu'il faudrait en planter sur le bord des pistes pour mieux indiquer le chemin aux avions pour qu'ils ne sortent pas de la piste et n'aient pas d'accident. Puis il a eu envie d'en planter un très grand au centre de la piste. Pour indiquer une circulation, un passage obligatoire une sorte de rond-point. Il a dessiné tout autour les lignes montrant le trajet à emprunter.

Mais au premier atterrissage, l'avion a percuté l'arbre et est

resté accroché dessus. Très belle image de cet impact, figé là, dans un arrêt du temps et du mouvement.

Adrien fait tomber l'arbre et dit qu'il est mort, il faut l'enterrer. C'est fini pour lui il ne reviendra plus. Je lui explique que contrairement aux humains et aux animaux, les végétaux peuvent reprendre vie. Adrien a perdu son chat c'est à lui qu'il pense.

Adam n'arrive pas à retourner sur le plan. Il parle beaucoup avec Mathieu des punitions qu'il a eu. Il n'est pas tranquille. Il a son dossier, il le montre à Mathieu

Il ne tient pas en place. Adam a perdu son petit frère mort-né.

Je lui propose de venir coller d'autres éléments sur le plan. Il prend les journaux et tombe sur un article sur le deuil. Les différentes réactions face à cela. Il me demande de lire. À côté, le dessin d'un homme sur un lit d'hôpital. Puis la photo de cet homme jeune sur une tombe et sa fille triste devant sa tombe. Adam questionne sur cette douleur. Puis sur la mort. Pourquoi il est mort. Nous parlons de maladie grave. Il demande si les enfants eux aussi sont enterrés On lui dit que même les bébés sont enterrés. Il demande s'il est possible d'aller voir le cercueil, d'aller au cimetière quand on veut, même si on est jeune. On répond à toutes ces questions. Il voudrait visiter un cimetière.

Puis il trouve une photo d'un cimetière, qu'il décide de coller sur le plan ainsi que la tombe et le dessin de l'homme malade. Il ramène des plantes. Dans la ville, sur le bord du plan, un cimetière se construit.

Adrien demande s'il existe des cimetières pour animaux. Nathalie lui propose de faire un livre pour les morts. Entre lui et Adam un dialogue s'installe autour de cette perte de ce corps mort. Adam ne comprend pas trop ce que la mort implique. Il a peur que dans un cercueil un enfant continue à grandir et que ce soit trop petit pour lui.

Adam demande si mourir c'est perdre sa tête. Il posera cette question plusieurs fois.

Manu lui ne rentre pas dans le plan, il reste dehors en se rapprochant toujours des zones d'activités. Beau moment d'échange entre lui et Nathalie. Cette absence qu'entraîne la mort vient rebondir sur l'absence du père biologique de Manu.

Manu écrit un texte en anglais qui parle d'ailleurs d'au-delà de sanctuaire. On ne sait si ce texte existe déjà ou s'il l'a inventé. Mais Manu parle t-il anglais ? En tout cas ce texte semble être rempli des questionnements posés durant cette séance.

Le plan cet espace de construction collectif devient un espace de partage où chacun délimite des espaces intimes. Un lieu de rencontre. Les lieux que l'on construit sont chargés des peines, des joies, des interrogations du moment. Ils sont des espaces de métamorphoses poétiques ou la représentation de la réalité se charge de la personnalité de chacun.

Même pour Manu la présence bien délimitée au sol de ce plan devient source de création. Il travaille à sa périphérie en tournant constamment autour. Il travaille dans le hors champ du plan, sur ce qui ne se voit pas, et son texte se situe exactement là.

Plasticiens/psychanalystes au sein d'un atelier recevant des enfants souffrants de troubles psychiques graves : quelles créations sont à l'œuvre ?

Nathalie Lakhdari, psychologue-psychanalyste

Il s'agit pour moi psychanalyste d'être à l'écoute de l'enfant dans sa manière de se présenter à nous, dans cet atelier, avec les objets/matériaux dont nous disposons et que nous leur proposons.

Un enfant peut se présenter en nous tournant le dos ; un autre en partant dès que l'on s'approche de lui ; un autre encore dessine des ronds durant toute la durée de l'atelier; un autre enfant fait tomber tous les objets en jubilant lorsqu'ils éclatent en morceaux, tandis qu'un autre enfant mélange dans un pot tous les ingrédients qu'il trouve : eau, peinture, colle, épiluchures de crayons, tout en s'exprimant dans un charabia incompréhensible.

Il s'agit d'être à l'écoute de ce qui émerge inconsciemment en partant de ce qu'il nous amène et de lui en restituer quelque chose. Lui signifier que nous avons entendu quelque chose.

Alors nous nous mettons à dessiner des ronds nous aussi, des petits, des gros ; nous cassons des objets tels que des caquettes en bois, du polystyrène...

Avec un enfant qui enveloppait des objets durant chaque atelier nous avons créé une maison pour qu'il se sente lui-même enveloppé, à laquelle nous avons ajouté une boîte à lettres pour communiquer avec lui.

Ces créations sont en quelque sorte des interprétations tendant à faire surgir un sens nouveau au-delà du sens manifeste.

Pour conclure, ces ateliers opèrent une transformation sur nous, psychanalystes, le travail que nous faisons avec Lisa, nous amène à travailler avec les enfants différemment et nous pouvons dire que cette rencontre est créatrice.

Les enfants que nous accueillons à l'atelier sont envahis par des angoisses, l'autre est angoissant, le regard, le bruit, les objets, les changements sont sources d'angoisses, et pour se rassurer, ils mettent en place des stratégies d'évitement en se bouchant les oreilles, en répétant inlassablement la même action, en apparence du moins, en dessinant toujours des ronds, etc.

Cela prend un certain temps avant qu'apparaisse un changement, une transformation.

On se dit parfois : tu te souviens quand cet enfant a commencé l'atelier il ne parlait pas, il ne regardait pas, il cassait tout, aujourd'hui il parle, il sourit, il passe plus de temps à l'école.

L'atelier a pu alors créer une transformation, une ouverture vers le monde extérieur.

Les Tirés-à-part de l'ANÉAT sont des textes in extenso issus de nos journées professionnelles ou des chantiers que nous menons, ateliers de travail sur des questions identifiées relevant de nos domaines d'expertise, de réflexion et d'action.